1 grand cours/3 conférenciers

S'organiser pour exercer sereinement sous les contraintes de la nouvelle convention



Elie ATTALI

Docteur en chirurgie-dentaire

Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Paris

Responsable pédagogique du DU d'expertise
en médecine dentaire à Paris 7



Florence ACQUIER DEMÈS
Docteur en chirurgie dentaire
DU implantologie
DU expertise en médecine dentaire



Jacques VERMEULEN
Docteur en chirurgie dentaire
Auteur aux éditions CDP d'un livre
sur l'organisation quotidienne
du cabinet dentaire
Diplômé en implantologie

Grand cours jeudi 20 vendredi 21 juin 2019

Best Western Chambéry



Docteur E Docteur Jacques VERMEULEN Docteur Florence ACQUIER DEMÉS Ó ement sous les contrai e convention

Et si nous exercions sereinement?

Juin 2018, une nouvelle convention est signée. Elle modifie considérablement le paysage dentaire : la gestion d'un cabinet dentaire devient de plus en plus complexe.

La liste des charges administratives ne cesse de s'allonger alors que les tarifs n'évoluent pas favorablement.

De nouvelles contraintes sont imposées par cette signature.

Comment rendre ces obligations et contraintes acceptables ?
Comment gérer les « paniers à reste à charge variable» ?
Comment utiliser la CCAM dans le cadre de cette convention ?
Comment coder les actes non pris en charge par l'Assurance Maladie ?
Comment organiser son cabinet de façon à ne pas se laisser submerger par les tâches administratives ?

Autant de questions auxquelles nous tacherons d'apporter des réponses concrètes.

Trois praticiens libéraux, trois lieux d'exercice différents, trois façons de résoudre ces nouvelles conditions de travail, trois visions différentes pour une diversité de solutions.

Le Dr Florence ACQUIER DEMÈS, exerçant en libéral à Cannes, apportera son savoir-faire et son expérience dans la création d'un cabinet dentaire récent et son positionnement face à la concurrence de trois centres low-cost proches de son cabinet.

Le Dr Elie ATTALI, exercice libéral à Paris, membre de la Commission de Législation Professionnelle à l'ADF, parlement de notre profession, spécialisé dans la résolution des conflits juridiques, vous expliquera comment exercer sereinement face à ces « menaces » potentielles en évitant des erreurs coûteuses.

Le Dr Jacques VERMEULEN, exercice libéral à Flumet, spécialiste dans l'organisation, après de nombreuses années passées à simplifier l'exercice clinique, vous donnera tous ses « trucs et astuces » pour optimiser la gestion administrative et améliorer sa communication avec les patients.

Nous vous proposons de nous rejoindre, pour intégrer les fondamentaux de cette convention et exercer sereinement

PROGRAMME DU JEUDI <u>20 JUIN</u>

Docteur Elie ATTALI

Et si nous exercions sereinement?

Bien avant d'être une obligation légale, le dossier médical est le pivot de la relation thérapeutique entre le médecin et son patient.

La qualité de son contenu et de sa tenue est à notre sens notre « arme » la plus précieuse en cas de litige.

Nous aborderons dans ce chapitre le lien juridique qui sous-tend tout acte clinique, les contours de notre responsabilité civile professionnelle, nos obligations en matière d'information...

Juin 2018, une nouvelle convention est signée.

Nous aborderons les **contraintes** imposées par cette signature. Nous détaillerons les **« paniers à reste à charge variable »** et leurs incidences sur nos exercices.

Nous consacrerons la dernière partie de notre intervention à la **CCAM** au travers d'exemples directement opérationnels, des codifications des radiographies à celles de la prothèse plurale en passant par celles utilisées en parodontie.

Comment coder les actes non pris en charge par l'Assurance Maladie ?

Autant de questions auxquelles nous tacherons d'apporter des réponses concrètes.

Je vous propose de nous rejoindre, pour intégrer les fondamentaux de cette convention et exercer sereinement.



Quels paniers? Quel plafond d'honoraires?













PROGRAMME DU VENDREDI 21 JUIN

Docteur Florence ACQUIER DEMÉS et Docteur Jacques VERMEULEN

S'organiser pour mieux vivre les changements

Objectif de la formation:

vous donner une méthode simple efficace pour obtenir des résultats rapides.

La nouvelle convention du 1^{er} Avril 2019 modifie considérablement le paysage dentaire.

Nous ne pouvons toutefois nous y soustraire, si nous voulons conserver notre satut d'indépendant libéral!

1/ Peut-on rendre ces obligations et contraintes acceptables ?

Nous répondrons à cette question en vous proposant une série de protocoles qui permettent d'alléger le poids des obligations administratives.

Former une équipe efficace autour du chirurgiendentiste, pour déléguer le maximum des charges administratives.

Tout au long de cette journée, nous vous offrirons des solutions pour alléger, simplifier, se décharger des contraintes administratives tout en respectant nos obligations.

2/ Visions différentes pour une diversité de solutions

Dans notre profession qui se féminise de plus en plus, Florence Demès apportera son savoir-faire et son expérience dans la création d'un cabinet dentaire récent.

Autour de son lieu d'exercice, ont fleuri 3 centres Low-Cost, elle nous confiera sa stratégie pour se positionner face à cette concurrence « déloyale » et en faire un atout!

L'importance de la première consultation.

Jacques Vermeulen, spécialiste dans l'organisation, après de nombreuses années passées à simplifier l'exercice clinique, vous donnera tous ses « trucs et astuces » pour optimiser la gestion administrative. Comment améliorer sa communication avec les patients dans le contexte de la nouvelle convention, choisir les « bons » mots et en proscrire d'autres.

Les solutions proposées seront immédiatement applicables (ou presque) dans votre cabinet.

Nous vous incitons à venir accompagné de vos assistantes dentaires et secrétaires.

Organisation de la journée du vendredi :

Chaque participant devra venir avec un smartphone ou iPhone ou tablette.

Un questionnaire interactif animera le programme.

Programme:

8h30 Accueil des participants

9h00 Rappel sur les standards de l'organisation

10h30 Pause

11h00 La première consultation.
La présentation du plan de traitement et des devis.

12h30 Déjeuner

14h00 Sémantique et outils de communication versus nouvelle convention

15h30 Pause

16h00 Le cabinet dentaire de demain Quel plateau technique? Quelle équipe?

17h30 Fin du programme

- Début des cours à 8h30

- Règlement obligatoire à l'inscription
- Ce cours est susceptible d'être pris en charge par le FIF-PL
- Renseignements: sosds@noos.fr

Venez avec un smartphone ou iPhone ou tablette !

Sur le site de la SOSDS :

www.sosds.org

II www.facebook.com/SOSDSCHAMBERY/ vous trouverez

un résumé détaillé des conférences, ainsi que la liste des inscrits. Vous pourrez aussi télécharger les documents du FIFPL.



à renvoyer avant le 8 juin à :

Cotisation SOSDS 2019:60€ jour de leur cotisation 2019.

nscription au cours pour les deux journées Assistante et secrétaire : 250 €

nombre de places limité à 2 assistantes ou secrétaires accompagnant son praticien,

E-mail obligatoire:



ATTALI
Docteur
en chirurgie-dentaire
Expert judiciaire près la
Cour d'Appel de Paris
Responsable pédagogique
du DU d'expertise
en médecine dentaire



ACQUIER DEMÈS
Docteur
en chirurgie dentaire
DU implantologie
DU expertise en médecine
dentaire



Jacques
VERMEULEN
Docteur
en chirurgie dentaire
Auteur aux éditions CDP
d'un livre sur l'organisation
quotidienne du cabinet
dentaire
Diplômé en implantologie

Début des cours à 8h30 au Best Western 51, rue Alexander Fleming 73000 Chambéry 04 79 68 60 00

Tarifs préférentiels pour les chambres durant les cours : 65€ chambre individuelle 75€ chambre double

Info:

par internet sur le site www.sosds.org
www.facebook.com/SOSDSCHAMBERY/

Inscription:

oar chèque et coupon réponse à la S.O.S.D.S. 11 bd. de la Colonne - 73000 Chambéry

